

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
Division du patrimoine et de la toponymie

ÉVALUATION DU PATRIMOINE URBAIN

Ville de Montréal
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville - 9

5 mai 2004

TABLE DES MATIÈRES

1.	Cadre méthodologique.....	2
1.1	Introduction.....	2
1.2	Le cadre bâti d'intérêt patrimonial	3
1.2.1	Approche, étapes et résultats	3
1.2.2	Critères de sélection	5
1.3	Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial	8
1.4	Le patrimoine archéologique	8
1.4.1	Le caractère spécifique de ce patrimoine	8
1.4.2	La démarche générale d'acquisition de connaissance et de conservation.....	10
1.4.3	L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme.....	11
1.5	Nouvelles perspectives	14
2.	Historique.....	14
3.	Évaluation du patrimoine urbain.....	16
3.1	Résultat de l'analyse	16
3.1.1	Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial	16
3.1.2	Le cadre bâti d'intérêt patrimonial.....	17
a.	Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle	17
b.	Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante.....	19
c.	Les ensembles urbains d'intérêt	20
d.	Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle	20
e.	Les immeubles de valeur patrimoniale intéressante (hors secteur).....	21
f.	Les éléments particuliers du paysage.....	22
3.1.3	Le patrimoine archéologique.....	22
a.	Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel	23
b.	Les secteurs d'intérêt archéologique	25
c.	Les sites archéologiques	25
4.	Bibliographie	29
5.	Annexes	32
5.1	Carte de l'île de Montréal, André Jobin, 1834	32
5.2	Carte synthèse : évaluation du patrimoine urbain	32
5.3	Carte synthèse du patrimoine archéologique	32

Avant-propos

Ce repérage du patrimoine urbain est réalisé dans le cadre de la préparation du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui doit être adopté par le Conseil municipal d'ici le 31 décembre 2004.

Le chapitre 2 de la première partie du Plan d'urbanisme développe différentes orientations d'aménagement pour Montréal et comprend une section sur le patrimoine bâti, archéologique et naturel. Le repérage des secteurs et bâtiments d'intérêt patrimonial et des secteurs d'intérêt archéologique permet d'atteindre l'objectif de conservation énoncé dans le Plan.

La Division du patrimoine et de la toponymie a préparé ces Cahiers d'arrondissements qui présentent la méthodologie de travail, un bref historique de chacun des arrondissements, les résultats complets du repérage du patrimoine bâti et archéologique, les justifications des choix des secteurs et une bibliographie. Ces cahiers constituent un document de référence qui accompagne le Plan d'urbanisme.

Cette première diffusion sur le Web présente de façon préliminaire les principaux résultats du repérage. La diffusion complète et finale sera disponible au début de l'été 2004.

Ce repérage a été mené par la Division du patrimoine et de la toponymie en collaboration avec la Division des politiques et du plan d'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, de janvier 2003 à mai 2004.

Les Cahiers d'arrondissement s'adressent d'abord aux citoyens et aux gestionnaires des arrondissements afin de les sensibiliser à l'importance de conserver le patrimoine de leur localité et de les aider à avoir une meilleure compréhension du territoire et développer des outils de gestion et de contrôle appropriés pour assurer la conservation de leur patrimoine urbain.

C'est la première fois qu'on entreprend un tel travail pour les 27 arrondissements de l'île. Ceci implique la découverte de nouveaux territoires et l'établissement de collaborations avec les arrondissements de Montréal. Ceci implique aussi une harmonisation des visions et des représentations que certains arrondissements ont de leur patrimoine. Par exemple, dans certains cas, seul le patrimoine du régime français était privilégié; ailleurs, on n'avait jamais considéré que le parc immobilier plus récent pouvait avoir une valeur patrimoniale. Ce repérage, en vue du Plan d'urbanisme, constitue donc une chance unique de faire converger des visions différentes et de considérer le patrimoine de l'ensemble des arrondissements de Montréal dans une même perspective.

1. Cadre méthodologique

1.1 Introduction

Le patrimoine urbain montréalais ne se limite pas à une addition de bâtiments individuels de grand intérêt. Il se compose de traces héritées des époques passées sous forme de tracés de rues, de paysages, de constructions, d'éléments naturels, de vestiges archéologiques ou de vues exceptionnelles. Le patrimoine urbain forme

l'environnement dans lequel nous vivons aujourd'hui et chacune de ses composantes entretient des relations complexes avec les autres. Ainsi, un bâtiment contribue à la qualité et l'identité d'un lieu, et inversement, certaines qualités qui lui sont extérieures rehaussent son attrait. Par exemple, la présence d'une église et d'une école autour d'un parc ajoutent à son intérêt; un aménagement paysager particulier, tel un écrin, peut contribuer à rehausser la valeur patrimoniale d'un bâtiment; une habitation plutôt modeste peut se trouver dans un secteur qui présente de belles qualités d'ensemble (homogénéité, couvert végétal, etc.); des rues peuvent présenter des vues exceptionnelles sur un élément naturel ou construit. La nature multidimensionnelle du patrimoine urbain fait qu'on ne peut considérer qu'une seule de ses composantes isolément. Ainsi, l'ancienneté, le potentiel d'évocation historique, la qualité architecturale, l'harmonie et les qualités visuelles, la présence d'éléments naturels, le tracé des rues, le potentiel ou l'intérêt archéologique sont autant de facteurs que nous avons pris en compte afin de jeter les bases d'une meilleure intégration du patrimoine aux problématiques urbaines.

Ce cadre méthodologique se divise en trois parties. La première explique l'approche et les critères employés pour le cadre bâti d'intérêt patrimonial, la seconde, ce que nous entendons par la notion de tracés fondateurs d'intérêt patrimonial et la troisième expose les critères utilisés pour le patrimoine archéologique.

1.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial

1.2.1 Approche, étapes et résultats

L'approche choisie pour la sélection des bâtiments et secteurs s'appuie sur la notion de paysage urbain développée par Kevin Lynch. Ainsi, le territoire se découvre à partir de l'intérieur et non à vol d'oiseau (en plan). Il se compose d'une succession de séquences visuelles expérimentées le long d'un parcours.

Cette approche, basée sur l'expérience spatiale, comporte au moins deux implications. La première marque notre préférence à considérer les bâtiments exceptionnels ou intéressants dans leur contexte plutôt que comme des objets isolés. La seconde est que les limites des secteurs sélectionnés sont déterminées par les limites du champ visuel. Ceci implique que ces limites ne seront pas arbitrairement placées au centre des rues mais plutôt au fond des lots afin d'englober toutes les composantes du champ visuel.

Même si elle est réalisée pour tout le territoire de la ville de Montréal, la sélection et la qualification des bâtiments et secteurs patrimoniaux peuvent contribuer à faire ressortir la spécificité des arrondissements. En effet, Montréal est composée de différents territoires qui possèdent une identité et une histoire qui leur sont propres et qui méritent d'être reconnues. Nous avons pris le parti de choisir l'arrondissement comme échelle d'observation du territoire afin de faire ressortir ces spécificités locales. Ainsi, par exemple, les arrondissements qui ont connu un développement plus récent sont également considérés et les particularités de leur patrimoine sont reconnues.

Ce repérage basé sur l'expérience spatiale prend largement appui sur un travail d'observation sur le terrain. Cependant, il n'aurait pu être réalisé sans un processus continu d'aller retour entre ces visites et l'étude de sources documentaires. Ainsi, bien qu'on ne puisse pas parler d'un processus linéaire, les étapes suivies par la Division du patrimoine et de la toponymie étaient les suivantes :

- 1) Préparation de critères de sélection.
- 2) Rencontre avec chacun des 27 arrondissements pour exposer la démarche et les critères de sélection.
- 3) Visite du territoire de chacun des arrondissements avec les professionnels concernés.
- 4) Recherche et étude de la documentation existante sur chacun des arrondissements :
 - inventaires, études patrimoniales, études typomorphologiques, monographies, dépouillement de périodiques, bases de données (Service des immeubles, Communauté urbaine de Montréal, Fondation du patrimoine religieux, etc.);
 - cartographie ancienne et photos aériennes.
- 5) Collecte d'informations thématiques.
 - inventaires (les églises, les écoles, etc.), dépouillement de périodiques (le patrimoine moderne, etc.);
 - consultation d'une expertise particulière en patrimoine industriel.
- 6) Élaboration d'un historique et d'une bibliographie pour chacun des arrondissements.
- 7) Analyse de la documentation et identification préliminaire des territoires et immeubles d'intérêt pour chacun des arrondissements.
- 8) Travail sur le terrain : repérage en voiture et à pied avec la collaboration de certains arrondissements.
- 9) Photographies et report des données spatiales sur des cartes.
- 10) Harmonisation aux frontières des arrondissements.
- 11) Catégorisation des secteurs et immeubles d'intérêt patrimonial (exceptionnels et intéressants).
- 12) Rédaction de courts textes résumant l'intérêt patrimonial de chacun des secteurs sélectionnés.
- 13) Préparation des cartes et listes finales.
- 14) Identification de quelques bâtiments et secteurs d'intérêt patrimonial exceptionnel qui se démarquent à l'échelle montréalaise (les incontournables).

Tout au long des différentes étapes du projet, les résultats du travail ont été bonifiés par les connaissances des professionnels des arrondissements et de divers comités rattachés à la préparation du Plan d'urbanisme.

Les résultats du travail de repérage du patrimoine urbain se présentent sous la forme de listes de bâtiments et de cartes définissant des secteurs d'intérêt. Il est important de comprendre que ces deux éléments ne peuvent être dissociés l'un de l'autre. Ils sont complémentaires. Ainsi, on a inclus dans les listes tous les bâtiments exceptionnels de chacun des arrondissements, mais il était impossible d'inclure tous les bâtiments intéressants vu leur trop grand nombre. Nous nous sommes donc limités à nommer de façon individuelle tous les bâtiments qualifiés d'intéressants qui se trouvaient à l'extérieur de secteurs d'intérêt. Ces deux outils doivent donc être interprétés en complémentarité.

L'échéancier de réalisation du Plan d'urbanisme, les expertises de l'équipe de la Division du patrimoine et de la toponymie, ainsi que l'état des connaissances actuelles sur les différents bâtiments et lieux d'intérêt ont été déterminants quant à la méthodologie adoptée. Ces impondérables ont constitué un défi de taille pour réussir à

constituer ce document qui est, somme toute, une base solide sur laquelle on pourra amorcer une réflexion plus poussée sur la protection du patrimoine montréalais.

1.2.2 Critères de sélection

a. Les secteurs et les immeubles d'intérêt patrimonial

Les secteurs d'intérêt patrimonial

Les secteurs d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :ⁱ

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive);
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

À titre d'exemple, on identifie le noyau originel d'un village, un pôle d'activité lié à la concentration d'équipements collectifs, un quartier ouvrier du début du siècle, etc. Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en conservation.

Tous les secteurs identifiés ont ensuite été qualifiés comme suit :ⁱⁱ

- Exceptionnels : secteurs ayant conservé leurs qualités au niveau des aménagements urbains, des implantations de bâtiments, de la géographie et des paysages et qui regroupent des suites architecturales, des alignements de bâtiments d'intérêt patrimonial, des zones unifiées par une fonction ou une typologie architecturale. Les ensembles de cette catégorie ont subi relativement peu de perturbations et présentent un caractère d'harmonie formelle et fonctionnelle. De plus, ils sont souvent reconnus comme des témoins historiques importants.
- Intéressants : ensembles renfermant plusieurs bâtiments et certaines caractéristiques environnementales présentant un intérêt patrimonial. Cependant, ce sont des ensembles dont la trame urbaine peut avoir été partiellement modifiée, qui ont parfois connu un certain nombre de perturbations et qui peuvent comprendre des constructions peu intégrées à l'ensemble. Certaines zones sont parfois dans un état moins satisfaisant sur le plan architectural ou environnemental mais pourraient présenter un intérêt si une action de mise en valeur était entreprise.

Dans tous les cas, l'échelle de comparaison pour cette qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les secteurs exceptionnels et intéressants pour l'arrondissement. Ceci fait ressortir la spécificité de chacun d'eux. Lorsqu'un secteur se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection par le biais de la Loi sur les biens culturels en procédant à la constitution d'un site du patrimoine.ⁱⁱⁱ

Les immeubles d'intérêt patrimonial

Les immeubles d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants : ^{iv}

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive);
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en conservation. Outre l'architecture monumentale, elle inclut donc l'architecture vernaculaire, le patrimoine moderne, le patrimoine industriel, etc.

Dans les cas du patrimoine moderne et du patrimoine industriel, nous avons jugé utile d'utiliser des critères spécifiquement adaptés à ces réalités.

Patrimoine moderne : Des bâtiments peuvent être considérés comme faisant partie du patrimoine moderne s'ils ont été construits entre 1930 et 1975 et qu'ils illustrent les caractéristiques de cette époque au niveau : ^v

- des conditions sociales, économiques et politiques changeantes;
- des progrès technologiques rapides;
- des nouvelles façons d'exprimer les formes et de répondre aux besoins fonctionnels.

Patrimoine industriel : Le patrimoine industriel commande aussi une adaptation des critères en usage pour reconnaître sa spécificité, notamment quant à la primauté de la fonction sur l'esthétique architecturale ainsi que son lien particulier avec la trame urbaine. Les critères utilisés sont les suivants : ^{vi}

- la valeur historique et sociale d'une industrie dans le développement de l'arrondissement, de la ville ou même de la province et du pays;
- l'intégrité du complexe (ancienneté, évolution architecturale, évolution technologique);
- le processus de production particulier;
- le lien avec les voies de transport;
- le lien avec le développement des quartiers ouvriers;
- l'insertion dans le paysage urbain.

Finalement, tous les immeubles d'intérêt patrimonial ont été qualifiés comme suit : ^{vii}

- Exceptionnels : un bâtiment ancien par rapport aux autres bâtiments de l'arrondissement construits pour les mêmes fins et/ou qui affiche des caractéristiques inhabituelles ou remarquables au niveau de son architecture par rapport à ses comparables et qui n'a pas subi de modifications extérieures importantes. De plus, il agit souvent comme un point de repère ou est reconnu comme un témoin historique important.
- Intéressants : un bâtiment qui n'est pas nécessairement plus ancien que les autres construits pour les mêmes fins dans l'arrondissement, qui affiche

certaines caractéristiques inhabituelles ou remarquables par rapport à ses comparables mais dans une moindre mesure que la catégorie précédente et qui peut avoir subi quelques modifications.

Comme dans le cas des secteurs d'intérêt patrimonial, l'échelle de comparaison pour ce travail de qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les bâtiments exceptionnels et intéressants pour l'arrondissement, ce qui fait ressortir la spécificité de chacun d'eux. Lorsqu'un bâtiment se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection par le biais de la Loi sur les biens culturels par la citation.

Notions nouvelles

Les ensembles urbains d'intérêt : Le Plan d'urbanisme reconnaît l'intérêt de certains développements résidentiels d'après-guerre qui composent une part importante du patrimoine des banlieues montréalaises en créant une catégorie appelée Ensemble urbain d'intérêt. On y retrouve, entre autres, des ensembles homogènes de bungalows, des secteurs de maisons qui adoptent le modèle développé par la Wartime Housing Limited ou des exemples des premières coopératives d'habitation. Ce repérage est exploratoire et vise à introduire cette notion dans le Plan en la reliant pour une première fois à des préoccupations de conservation du patrimoine. Ces ensembles urbains d'intérêt ont été sélectionnés lorsqu'ils présentent les qualités suivantes :

- ensemble représentatif des nouvelles façons d'habiter qui sont apparues pendant la Seconde Guerre mondiale;
- ensemble représentatif du boom démographique et du développement de la banlieue après la Seconde Guerre mondiale;
- projets d'ensemble présentant une certaine homogénéité au niveau des caractéristiques architecturales.

Les ensembles industriels d'intérêt : Le Plan d'urbanisme signale l'importance du patrimoine industriel montréalais en créant une catégorie particulière que sont les Ensembles industriels d'intérêt. Cette catégorie est d'autant plus justifiée que le regard posé sur ces sites est différent à cause de leur taille et de leur complexité, de la primauté de leur fonction sur l'esthétique architecturale ainsi que leur lien particulier avec la trame urbaine.

De plus, les ensembles industriels d'intérêt offrent des possibilités de mise en valeur nombreuses et variées. Elles peuvent inclure autant la restauration que l'interprétation du lieu. Cette diversité d'interventions possibles commande une excellente connaissance des lieux et activités de production. Actuellement, l'état de la connaissance sur le sujet est malheureusement trop souvent embryonnaire. L'amélioration de cette connaissance est pourtant nécessaire pour permettre des interventions éclairées et même innovatrices afin que s'inscrive pleinement ce patrimoine dans la vie urbaine contemporaine.

Le critère qui prévaut à la sélection des ensembles industriels d'intérêt est le regroupement particulièrement complexe de bâtiments industriels, structures de génie civil, machines, instruments, outils et équipements divers appartenant à une seule ou plusieurs compagnies.

1.3 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial

Sur l'île de Montréal, l'organisation du territoire montréalais peut, dans certains cas, remonter au XVII^e siècle. De cette organisation naissent les voies de circulation qui sont souvent les traces les plus anciennes du Montréal agricole qui prévalait avant l'urbanisation. En effet, dès 1663, les sulpiciens deviennent seigneurs de l'île de Montréal. Ils planifient alors le territoire pour l'ouvrir à la colonisation. Pour cela, l'île est divisée en côtes. Chaque côte, dénommée par les sulpiciens, désigne un ensemble de terres qui peut compter quelques dizaines de concessions et qui représente une unité de territoire. Les terres individuelles sont des bandes parallèles étroites et longues. Pour chaque côte est prévu l'emplacement d'un chemin. Ceci donne une idée du mode d'occupation du sol du système seigneurial mis en place sous le régime français. Ce système des côtes constitue la structure de base du peuplement de l'île sur laquelle s'appuiera tout développement postérieur.

À cause de l'insularité de la seigneurie de Montréal et de la présence du mont Royal, ce système de côtes présente toutefois une organisation originale. En effet, si dans la vallée du Saint-Laurent les côtes intérieures sont parallèles au fleuve, cela n'est pas nécessairement le cas à Montréal. C'est ainsi que, sur l'ensemble de l'île, le réseau routier qui dessert ces côtes présente une configuration propre. Ce réseau primitif, clairement illustré sur la carte de Jobin de 1834, constitue l'ensemble des tracés fondateurs qui serviront par la suite d'épine dorsale au développement des quartiers. Grâce à cette carte, on comprend bien la structure du réseau des chemins à son apogée, à l'époque où l'île de Montréal est encore très fortement rurale.

Aujourd'hui, plusieurs de ces chemins sont transformés en autoroutes et boulevards, d'autres ont conservé un potentiel évocateur du Montréal rural ancien, et quelques-uns se sont fortement urbanisés.

Parmi ces tracés fondateurs, nous avons sélectionné les tronçons qui présentent un intérêt patrimonial parce qu'ils relient toujours des bâtiments parmi les plus anciens de Montréal ou qu'ils sont bordés de bâtiments d'intérêt patrimonial. Ces tracés servent en quelque sorte de fil conducteur pour la compréhension du territoire. Ils permettent, entre autres, d'expliquer la présence d'un paysage rural ou de bâtiments anciens d'intérêt patrimonial qui apparaissent autrement un peu perdus dans la trame urbaine actuelle. En reliant différents éléments isolés, ces tronçons leur confèrent une importance accrue.

1.4 Le patrimoine archéologique

1.4.1 Le caractère spécifique de ce patrimoine

Le patrimoine archéologique est « la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Le patrimoine archéologique englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé. Le patrimoine archéologique est une richesse culturelle fragile et non renouvelable » (Extrait de la Charte pour la protection et la gestion du patrimoine archéologique, ICAHM, ICOMOS International, 1990).

La notion de patrimoine archéologique se rattache d'abord à un lieu physique, le site archéologique, qui correspond à tout espace dont le sous-sol recèle des vestiges d'occupation ancienne – ouvrages et constructions de tout type, objets témoins et tout autre élément matériel issu de l'action humaine. Le caractère enfoui des sites archéologiques fait que, contrairement à d'autres catégories de biens patrimoniaux, ce patrimoine constitue une ressource dont il est difficile de dresser rapidement un inventaire exhaustif. De nombreux sites, de natures diverses et de toutes époques, restent ainsi à découvrir sur le territoire de l'île de Montréal. Toute tentative de cerner la réalité du patrimoine archéologique ne pourra donc constituer qu'un exercice partiel de mise à jour des connaissances acquises. Cette part d'inconnu explique l'extrême vulnérabilité de ce patrimoine et les difficultés particulières d'en assurer la protection face aux exigences modernes du développement urbain.

Un second aspect important concerne la nature du patrimoine archéologique en tant qu'objet de connaissance. L'archéologie constitue une discipline dont une des missions est l'étude des sociétés passées par le biais des vestiges matériels que ces sociétés ont laissés derrière elles. Il s'agit, de plus, de la seule discipline qui traite dans le temps et l'espace de l'évolution de l'ensemble des sociétés humaines. Sa contribution apparaît unique notamment en ce qui concerne la longue trajectoire suivie par l'humanité avant l'apparition de l'écriture. L'archéologie s'intéresse à toutes les sociétés, sans égard à leur origine ou à leur forme d'organisation, qu'elles soient, comme en Amérique, de souche autochtone, européenne ou autre.

À l'échelle de l'île de Montréal

L'archipel de Montréal comprend trois nappes d'eau importantes, trois canaux d'écoulement, une vingtaine de rapides, trois cents îles dont deux majeures, Montréal et Jésus, et plus de mille kilomètres de rives. Montréal se veut également le point de rencontre de trois grandes voies fluviales – le Saint-Laurent qui donne accès à l'Atlantique et aux Grands Lacs, le Richelieu d'où il est possible d'atteindre l'Hudson et l'état de New York, ainsi que l'Outaouais qui ouvre la porte vers l'ouest et le nord. L'importance de l'île de Montréal pour les Amérindiens s'explique tout particulièrement par cette localisation à la confluence et à proximité de plusieurs cours d'eau. Ces axes hydrographiques sont les routes traditionnelles de commerce au cours de la préhistoire et au début de la période historique. De plus, l'île de Montréal, la plus grande de l'archipel, comporte des terrasses de quinze, trente et cinquante mètres d'élévation ou même plus, en référence au mont Royal. Ces terres ont pu accueillir des populations humaines depuis 8 000 ans avant aujourd'hui, si l'on se fie aux plus anciennes découvertes archéologiques effectuées dans la vallée du Saint-Laurent.

À ce jour, la plus ancienne manifestation humaine recensée sur l'île de Montréal date de la fin de la période Archaïque, entre 5 000 et 4 000 ans avant aujourd'hui. Cette occupation par les Amérindiens, au cours des périodes préhistorique et de contact, est un volet unique du passé de l'île de Montréal.

Pour la période historique, la documentation et les cartes anciennes fournissent des éléments interprétatifs valables, à partir de premières chroniques du XVI^e siècle jusqu'à nos jours. Ils sont cependant souvent muets sur les différents aspects des modes de vie de certaines époques et de certains groupes et individus et sur l'emplacement exact et l'organisation spatiale de plusieurs lieux d'exploitation et d'habitation, à l'exemple des avant-postes de Ville-Marie. Ils se taisent parfois volontairement et, en d'autres

occasions, ils ne font état que des préoccupations des classes dirigeantes, des autorités, de l'élite... L'archéologie pare à ces lacunes car elle étudie les traces concrètes laissées par les différents occupants. En milieu urbain, l'archéologie étudie l'évolution de la forme urbaine et des formes concrètes, dans l'espace et dans le temps, pour idéalement accéder aux fondements de la culture.

Les recherches archéologiques menées à ce jour, sur l'île de Montréal, documentent une longue séquence d'occupation s'étirant sur plusieurs millénaires, associée à la présence de groupes d'horizons culturels et temporels fort diversifiés : campement amérindien, halte, carrière préhistorique pour l'extraction de la pierre, lieu de sépultures amérindiennes, noyau initial de Ville-Marie, lieux de fondation, forts et missions, bourgs anciens, moulin seigneurial, lieux de culte, cimetières catholiques, protestants et juifs, complexes institutionnels, anciens faubourgs, villas, marchés publics, dépotoirs, complexes agricoles, complexes industriels, ouvrages de génie civil, etc. Et les formes du paysage ancien de l'île de Montréal : terrasses, collines, ruisseaux, rivières, lacs, tourbières.

1.4.2 La démarche générale d'acquisition de connaissance et de conservation

Le site archéologique constitue le fondement concret de la démarche de conservation et de mise en valeur du patrimoine archéologique. La valeur intrinsèque du site archéologique, tout comme l'intérêt de procéder à son investigation, doivent être évalués en fonction de critères relatifs à sa signification, et non pas essentiellement relever de considérations portant sur la grande ancienneté du site ou sur le caractère plus ou moins monumental des vestiges qu'il recèle.

En milieu urbain ou aménagé de longue date, la démarche suivie consiste, par le biais de l'analyse des cartes anciennes, des documents d'archives, des données environnementales et des données archéologiques acquises, à caractériser la séquence d'occupation et le processus d'aménagement du territoire. Il s'agit de confronter les caractéristiques géographiques aux caractéristiques culturelles des sociétés ayant habité ou ayant pu habiter un territoire, et de comprendre dans quelle mesure les réoccupations successives ont structuré le milieu d'origine et ont pu affecter les vestiges des occupations anciennes. Cette étape est celle de l'étude de potentiel archéologique. La seconde étape consiste, en fonction des résultats de l'étude de potentiel archéologique, à procéder à une évaluation sur le terrain afin de vérifier la localisation précise, la nature et le degré d'intégrité des ressources archéologiques en place. Il s'agit de l'inventaire archéologique réalisé au moyen de forages, sondages et tranchées exploratoires.

Selon la nature des découvertes effectuées lors de l'inventaire archéologique, plusieurs avenues sont à envisager dépendamment des valeurs scientifiques, didactiques et symboliques – sentiment d'appartenance, affirmation de l'identité – du site archéologique et du contexte. Dans le cas d'un site archéologique d'un grand intérêt, il pourra être nécessaire d'assurer prioritairement sa conservation in situ. Une réserve archéologique est souvent garante de l'avenir de la mise en valeur du patrimoine archéologique. La plupart des interventions archéologiques à Montréal surviennent dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Ainsi, les mesures de protection du patrimoine archéologique peuvent impliquer la conservation intégrale in situ de certains vestiges, la mise en valeur in situ de vestiges, la relocalisation du projet d'aménagement, une modification du projet d'aménagement ou encore une fouille

archéologique préventive sur les sites d'intérêt de façon à assurer la récupération maximale d'information.

La majorité des sites archéologiques de l'île de Montréal se trouvent dans des espaces multiples – sous-sol de bâtiment, terrain vacant, rue, squares, place, parc, parc nature – souvent menacés par des réaménagements, de nouvelles constructions et une modernisation des services publics souterrains. L'intégration de ce patrimoine dans les programmes de régénération du tissu urbain de Montréal devient donc prioritaire. Ainsi, la reconnaissance du patrimoine archéologique au sein du Plan d'urbanisme de Montréal, permettra de prévenir l'interférence négative avec les usages actuels de la ville et assurera la protection et la mise en valeur de vestiges et de sites archéologiques d'un grand intérêt pour l'histoire de Montréal.

1.4.3 L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme

En lien avec la confection du Plan d'urbanisme, une étude des sites archéologiques recensés en date de 2003 et des secteurs d'intérêt archéologique, a été réalisée par la Ville de Montréal. Cette étude constitue un niveau de réflexion qui s'étend à la partie montréalaise de l'archipel de Montréal et qui comprend l'île de Montréal mais aussi l'île des Soeurs, l'île aux Hérons, l'île aux Chèvres, l'île Dorval et autres. Ce faisant, elle assure une vision d'ensemble du territoire et met en perspective les espaces urbanisés où le patrimoine archéologique nécessite des mesures de protection. Pour comprendre la portée de la démarche, il est nécessaire de rappeler que seule une infime quantité des sites archéologiques sur l'île de Montréal, sont connus.

L'étude menée s'est attardée, dans un premier temps, à localiser précisément et à évaluer les sites archéologiques déjà recensés et inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Dans un second temps, à qualifier, à localiser et à prioriser des secteurs d'intérêt archéologique.

Les sites archéologiques recensés

Le site archéologique est le lieu où sont concentrés des témoins matériels en contexte – biens immobiliers et mobiliers incluant les artefacts et les écofacts.

Au Québec, en vertu de la Loi sur les Biens culturels, tout site archéologique découvert est codifié, le code Borden, et est inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Le code Borden réfère à un système d'enregistrement des sites archéologiques utilisé à l'échelle du Canada. Au Québec, le ministère de la Culture et des Communications qui a la responsabilité de tenir l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, attribue les codes Borden. Ce système permet de localiser un site archéologique d'après sa position géographique, longitude et latitude (exemple BjFj-), et successivement selon l'ordre des découvertes archéologiques (exemple BjFj-1).

La Ville de Montréal a ainsi enrichi le Répertoire informatisé des sites archéologiques recensés, des données à l'échelle de l'île de Montréal. Les 191 sites archéologiques recensés en date de l'année 2003, ont été caractérisés individuellement. Les critères utilisés pour cette évaluation sont :

- l'état de conservation physique du site et de son environnement immédiat considérant que plusieurs sites archéologiques recensés ont été détruits lors de travaux d'excavation ou ont fait l'objet de fouilles archéologiques;
- la qualité documentaire des couches et des vestiges archéologiques, leur représentativité, leur unicité, leur ancienneté et, dans certains cas, leur capacité d'évocation.

Deux catégories ont été distinguées : les sites archéologiques intègres qui doivent être protégés et les sites archéologiques altérés qui ne nécessitent aucune mesure de protection. Tous ces sites ont été cartographiés incluant les sites archéologiques altérés car ces derniers sont révélateurs du potentiel archéologique d'un milieu spécifique.

Les biens culturels à statut

La notion de bien culturel intègre, d'une part, les sites archéologiques classés et les biens archéologiques classés et, d'autre part, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, l'arrondissement naturel de Saraguay, les monuments cités et les sites du patrimoine. Tous ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin d'en déterminer l'intérêt archéologique et, en conséquence, la nécessité de protection du patrimoine archéologique. Seuls les grands ensembles à statut ont été cartographiés, les autres biens ont été listés par arrondissement.

Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel et les secteurs d'intérêt archéologique

Le secteur d'intérêt archéologique est un territoire susceptible de renfermer des sites et des vestiges archéologiques des périodes préhistorique, de contact et historique, eu égard à ses caractéristiques géomorphologique, biophysique, archéologique et historique.

Le secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel est un territoire dont l'évaluation du contexte biophysique, des caractéristiques géomorphologiques, archéologiques et historiques, démontre un fort potentiel à receler des vestiges archéologiques. La qualité de préservation du milieu physique, la densité des témoins archéologiques en sous-sol et/ou hors-sol et leur capacité à contribuer à la connaissance, constituent des facteurs qui rehaussent le niveau d'intérêt accordé à un endroit particulier. Le secteur d'intérêt archéologique « à fort potentiel » est un territoire où des mesures de protection des sites archéologiques potentiels sont nécessaires.

Le secteur d'intérêt archéologique est un territoire où des études plus poussées doivent être réalisées afin d'évaluer précisément la qualité de préservation du milieu physique. La probabilité de découverte de témoins archéologiques demeure difficile à évaluer si l'on considère l'environnement et son niveau de perturbation moderne. Ainsi, la collaboration des citoyens est nécessaire afin de communiquer toute découverte de vestiges dans les secteurs d'intérêt archéologique.

L'identification des secteurs qui présentent un intérêt archéologique constitue une étape préalable à la protection des témoins archéologiques potentiels, pour chacun des

27 arrondissements de l'île de Montréal. Cet exercice, qui est d'ailleurs une première sur le territoire montréalais, est basé sur l'examen et l'évaluation de multiples sources pour documenter les aspects environnementaux et culturels de ces territoires. Cette étape permet également d'identifier les milieux qui doivent dans l'avenir faire l'objet d'une étude de potentiel et d'un inventaire archéologique.

Les secteurs ont été ciblés en fonction :

- du cadre biophysique et des qualités d'accueil d'un territoire pour des populations, depuis plusieurs millénaires; ce cadre a été documenté à partir des études géologiques et géomorphologiques ainsi que par l'examen des cartes topographiques et des photographies aériennes anciennes afin de déterminer la proximité d'un axe de communication hydrographique ou terrestre, l'élévation des terrasses, les types de dépôts de surface, les concentrations de ressources alimentaires, de même que l'approvisionnement en eau potable et autres;
- du contexte historique et de l'urbanisme moderne pour déterminer leur capacité à fonder un lieu de nature archéologique et à le préserver; ces contextes ont été documentés à partir des monographies historiques et par l'examen des cartes des XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles et des photographies aériennes de 1947, 1948 et 1949, également à partir des études sur les parcs nature de l'île de Montréal, les propriétés institutionnelles, les biens culturels à statut et les lieux historiques nationaux à l'exemple du canal de Lachine;
- du contexte archéologique documenté à partir de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec de même que dans les publications, les rapports inédits, les relevés de découvertes; des copies de ces études sont maintenant disponibles au Centre de documentation de la Direction du développement urbain; le Répertoire de ces ouvrages peut être consulté sur le Web de la Ville de Montréal – Patrimoine archéologique.

L'analyse des caractéristiques des sites archéologiques connus permet d'identifier des constantes qui influencent le choix des emplacements en fonction des cultures et des périodes et d'élaborer des modèles archéologiques prédictifs. C'est ainsi que l'on constate, sites archéologiques à l'appui, que les groupes amérindiens de la période préhistorique et les premiers colons français choisissent approximativement les mêmes lieux pour s'établir. Par la suite, la disposition des occupations rurales européennes se démarque de celle des premiers noyaux villageois, au gré du développement des axes de transport terrestre. De plus, des activités spécialisées, à l'exemple d'un moulin à farine ou à scie mu par l'eau, d'une tannerie artisanale ou, plus tardivement, d'un complexe industriel, impliquent des caractéristiques d'implantation fort différentes. Ces facteurs ont été pris en considération afin de tenter de localiser les territoires qui ont eu la faveur des populations locales, depuis le début de l'occupation de l'île de Montréal jusqu'à nos jours.

Les secteurs les plus susceptibles d'abriter des vestiges archéologiques ont ainsi été identifiés et ont fait l'objet d'une inspection visuelle pour estimer leurs caractéristiques générales et constater, plus avant, le degré de conservation d'éventuels vestiges. Certaines modifications modernes majeures, à l'exemple de l'ajout de remblais en rive,

ont été réévaluées suite à l'inspection visuelle. Les résultats de l'ensemble de ces étapes d'évaluation ont été cartographiés sur une représentation aérienne de l'île de Montréal, l'orthophoto 2002, afin de bien saisir toute la portée de l'urbanisme moderne sur les ressources archéologiques de l'île de Montréal.

Le résultat de cette réflexion qui comporte des limites, car il ne s'agit aucunement d'une étude de potentiel archéologique « fine » de l'île de Montréal, a été cartographié et des textes ont été rédigés en lien avec les catégories identifiées au Plan d'urbanisme : site archéologique intègre, site archéologique altéré, secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel, secteur d'intérêt archéologique, grand ensemble à statut.

1.5 Nouvelles perspectives

En résumé, le travail de repérage du patrimoine urbain réalisé dans le cadre du Plan d'urbanisme nous permet d'atteindre plusieurs objectifs et d'ouvrir la réflexion sur le patrimoine dans une perspective d'avenir. Il permet entre autres :

- d'élargir la notion de patrimoine par rapport à ce qu'on retrouvait dans le Plan d'urbanisme de Montréal de 1992 et dans plusieurs des plans d'urbanisme des anciennes villes qui se sont jointes à Montréal;
- de contribuer à accroître l'intérêt de certains arrondissements pour les problématiques de conservation du patrimoine, et d'en sensibiliser d'autres à l'importance de cet enjeu;
- d'amorcer une exploration de nouvelles notions que l'on rattache depuis peu à la question patrimoniale dans les outils de gestion municipaux (patrimoine moderne, ensembles urbains, éléments de paysage, patrimoine archéologique, etc.);
- de contribuer à l'identification d'enjeux locaux et métropolitains quant à la protection du patrimoine;
- de développer une vision globale et partagée en vue d'une planification et d'une action concertée en matière de patrimoine en positionnant mieux le patrimoine dans la dynamique du développement urbain.

2. Historique

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville est situé au nord de l'île de Montréal et forme une longue bande de terre aux abords de la rivière des Prairies. Il est composé d'anciennes municipalités qui se sont annexées à la ville de Montréal : Ahuntsic, Bordeaux , Cartierville , Sault-au-Récollet et Saraguay .

Le Sault-au-Récollet est le secteur le plus ancien de cet arrondissement. En 1625, avant même la fondation de Montréal par Paul de Chomedey de Maisonneuve, ce toponyme est donné à l'endroit suite à la noyade d'un récollet, le père Nicolas Viel, et d'un jeune Amérindien, Ahuntsic, dans les rapides de la rivière. En 1663, les sulpiciens deviennent seigneurs de l'île de Montréal et, à ce titre, ils peuvent se réserver une portion de territoire pour leur usage propre. C'est ainsi qu'ils se gardent un vaste domaine seigneurial de plus de 300 arpents qui s'étend de la rivière des Prairies jusqu'à l'actuel boulevard Métropolitain. S'y trouvent au fil du temps deux fermes, un boisé de chênes, une croix de chemin ainsi que l'Externat classique de Saint-Sulpice (l'actuel collège

André-Grasset) qui ouvre ses portes en 1931. Ce dernier est le seul élément qui est toujours la propriété des sulpiciens.

En 1691, les Prêtres de Saint-Sulpice construisent le fort Lorette et, en 1696, ils déménagent à proximité la mission amérindienne installée auparavant au fort de la Montagne. Composée de différents groupes autochtones, cette mission sera transférée à la seigneurie du Lac (Oka) en 1721, seigneurie qui est également propriété des sulpiciens. Parallèlement, la colonisation le long de la rivière des Prairies commence à la fin du XVII^e siècle, alors que les terres de la côte du Sault (boulevard Gouin) sont concédées.

En 1726, les sulpiciens considèrent le site des rapides comme un excellent choix pour construire une digue qui alimentera quelques années plus tard un moulin à scie et un premier moulin à farine, assumant ainsi leur devoir de seigneur. En 1826, des moulins à cardes et à clous s'ajoutent à l'ensemble qui constitue alors l'un des premiers complexes industriels au Canada. Malgré des incendies qui les détruiront, les moulins seront reconstruits, offrant de l'emploi à la population locale. De ce site industriel très ancien ne subsistent aujourd'hui que la digue et quelques murs. D'autre part, jusqu'en 1775, les Prêtres de Saint-Sulpice desservent la paroisse de la Visitation-du-Sault-au-Récollet. Son église est aujourd'hui la plus ancienne de Montréal toujours en activité.

En 1845, la municipalité du Sault-au-Récollet est formée. Elle correspond au territoire de la paroisse de la Visitation-du-Sault-au-Récollet. Toutefois, de ce territoire d'autres municipalités se formeront dont Ahuntsic (1897), le village de Saint-Joseph-de-Bordeaux(1898), Cartierville (1906) et Saraguay (1914). Elles seront annexées à Montréal au début du XX^e siècle, sauf Saraguay. Cette dernière, qui compte plusieurs grandes résidences d'été, ne se joindra à la ville de Montréal qu'en 1964.

Le boulevard Gouin est l'axe qui se superpose au chemin de l'ancienne côte du Sault. C'est là que se développent le noyau villageois et les activités qui y sont reliées. C'est en bordure de cette route que les maisons de ferme et leurs dépendances se construisent depuis le début de la colonisation. Plus tard, au tournant du XX^e siècle, les rives pittoresques de la rivière des Prairies attirent de riches bourgeois qui y construisent de grandes résidences secondaires aménagées pour la saison estivale. Mais le boulevard Gouin est aussi un lieu où s'implantent plusieurs institutions religieuses. C'est ainsi qu'à la fin du XIX^e siècle s'y installent le noviciat des jésuites, le pensionnat des Dames du Sacré-Cœur pour les jeunes filles issues de familles aisées, ainsi qu'un orphelinat tenu par les Sœurs de Miséricorde. Plus tard, au début du XX^e siècle, d'autres types d'institutions, comme la prison de Bordeaux et l'hôpital du Sacré-Cœur, viennent occuper un grand territoire le long de cette route bordée d'arbres. Le Sault est un lieu prisé par le clergé comme lieu de villégiature. C'est là que Mgr Bourget, évêque de Montréal, vient y finir ses jours dans une maison de campagne aménagée pour les prêtres du diocèse de Montréal.

À la fin du XIX^e siècle commence l'urbanisation de différents secteurs, bien que l'environnement reste fortement rural et villageois. C'est vers 1895 que le premier tramway qui relie le centre-ville à la rivière des Prairies, aussi nommée Back River, est mis en service. Ce nouveau moyen de communication permet à des résidents d'aller travailler en ville, mais également, l'été, il permet à la population urbaine de s'évader à peu de frais et de profiter de la rivière des Prairies.

Plus à l'ouest du territoire, Cartierville se développe à proximité du pont qui permet l'accès à l'île Jésus. Depuis déjà la première moitié du XVIII^e siècle, un bac y traverse régulièrement humains et marchandises. En 1826, le premier pont de la rivière des Prairies est construit par Pascal Persillier dit Lachapelle (d'où le nom Lachapelle encore parfois utilisé pour désigner le pont de Cartierville). Le pont actuel est ouvert à la circulation en 1930 et doublé en 1976. Cartierville est un village-carrefour à la jonction du boulevard Gouin et de la rue Lachapelle. Des hôtels y desservent une population de passage. À partir de 1910, outre la culture maraîchère qui occupe alors le quart de la population, une carrière y est exploitée, donnant une impulsion particulière à l'activité économique puisque le tiers de la population de Cartierville y travaille. À partir de 1923, Cartierville sera longtemps identifiée à un parc d'attraction, le parc Belmont, qui attire les citadins en grand nombre pendant la saison estivale. Ce lieu fait partie de l'imaginaire collectif.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'implantation de grandes industries comme Canadair, Ayers et Continental Can attirent de nouveaux citoyens dans le secteur. Ceux-ci donnent une nouvelle impulsion résidentielle dans l'ensemble de l'arrondissement, participant ainsi au développement de banlieues de l'après-guerre et éliminant complètement l'activité agricole du territoire. Durant cette période de l'après-guerre, il devient possible à un plus grand nombre de citoyens d'accéder à la propriété. C'est alors qu'un projet original voit le jour dans la partie sud du territoire, dans le grand domaine des Sulpiciens. Des citoyens s'organisent en coopératives d'habitation et fondent en 1962 le Domaine Saint-Sulpice. De modestes maisons sont construites et les premières familles y arrivent en décembre 1962. Une caisse populaire suit de près cette installation, de même qu'une coopérative alimentaire. Depuis, le territoire continue de se développer grâce entre autres à de semblables projets de coopératives d'habitation.

Cette partie nord de l'île de Montréal est desservie aujourd'hui par cinq ponts qui rappellent son rôle historique de zone de transit. De plus, l'arrondissement est entouré de grandes voies de circulation, dont le boulevard Métropolitain et l'autoroute des Laurentides, et est bien desservi par le métro. Par ailleurs, le Marché Central de même que des pistes cyclables et plusieurs grands parcs, dont les parcs-nature de l'île-de-la-Visitation, du Bois-de-Liesse et du Bois-de-Saraguay, sont devenus des pôles d'attraction dont le rayonnement dépasse grandement les limites de l'arrondissement.

3. Évaluation du patrimoine urbain

3.1 Résultat de l'analyse

3.1.1 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial

Le boulevard Gouin

Le chemin du bord de l'eau (l'actuel boulevard Gouin) sur tout le territoire de l'arrondissement correspond à l'ancien axe de peuplement qui unissait entre eux les villages situés sur la rive sud de la rivière des Prairies. Ce tronçon possède un fort potentiel patrimonial, tant du point de vue architectural que naturel.

Le long du boulevard Gouin, on peut encore lire, de façon plus ou moins perceptible selon les secteurs, les sites d'implantation des anciens villages : du Sault-au-Récollet – déclaré site du patrimoine en 1992 – à l'ancien village d'Ahuntsic; au village de Bordeaux; de Cartierville; ou de l'ancien Saraguay. Ajoutons à cela la présence de grandes propriétés institutionnelles implantées sur de vastes terrains boisés, ainsi que de nombreuses résidences qui contribuent à définir l'intérêt patrimonial de cette ancienne voie de communication.

Par ailleurs, le boulevard Gouin jouit d'un encadrement naturel exceptionnel sur pratiquement tout son parcours dans l'arrondissement. Ce phénomène, ajouté à la présence de deux parcs naturels urbains de grande qualité – le Bois-de Saraguay, déclaré arrondissement naturel en 1981 par le ministère de la Culture et des Communications, et le Bois de-Liesse (parc nature de la CUM) – définit les qualités du paysage naturel du boulevard Gouin.

3.1.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial

a. Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle

9.E.1 Le site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Ce territoire s'étale de part et d'autre du boulevard Gouin et il est délimité à l'ouest par l'avenue Saint-Charles et à l'est par l'arrondissement de Montréal-Nord. Du côté nord, la limite correspond à la Rivière-des-Prairies incluant l'île-de-la-Visitation et sa digue. La limite sud inclut les propriétés situées sur le côté sud du boulevard Gouin, sauf à quelques endroits où la spécificité du cadre bâti justifie l'extension du site vers le sud entre autre pour inclure l'ancien noviciat Saint-Joseph, monument historique classé en 1979. La zone résidentielle de facture plus récente, située près de la rue du Pont, ne fait pas partie du site du patrimoine.

Le Sault-au-Récollet est la première agglomération à se développer en bordure de la rivière des Prairies. Ainsi, le site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet regroupe une importante concentration de bâtiments à haute valeur patrimoniale dont l'église de la Visitation, la seule église datant du régime français de Montréal qui a été classée monument historique en 1974. On y retrouve également plusieurs bâtiments ruraux et villageois qui côtoient des résidences plus cossues de style pittoresque. La végétation omniprésente dans ce secteur et le type d'implantation des bâtiments (en retrait de la rue et parfois à angle par rapport à la voie publique) contribuent au caractère champêtre de ce tronçon du boulevard Gouin. Le parcours sinueux de l'ancienne côte ajoute au pittoresque du secteur et permet des percées visuelles des plus intéressantes.

Par ailleurs, on retrouve, enclavé dans le site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet, une partie du parc nature de l'île-de-la-Visitation dont les ressources culturelles (maison du Pressoir – monument historique classé en 1978 –, du meunier, et site des anciens moulins) ont été mises en valeur par la Communauté urbaine de Montréal dans les années 1980-1990.

9.E.2 Le secteur de Back River ou Ahuntsic

Le secteur de Back River ou Ahuntsic est composé de deux sous-secteurs. La partie ouest inclut le boulevard Gouin Est entre l'avenue Saint-Charles et la rue Saint-Hubert, ainsi que la Grande-Allée jusqu'à la rue Prieur, tandis que la partie est couvre le boulevard Gouin Est entre les rues Saint-Denis et Tanguay.

Ces deux sous-secteurs sont situés dans les limites de l'ancien village d'Ahuntsic parfois nommé *Back River* par les anglophones, qui prend son essor vers la fin du XIX^e siècle grâce à l'instauration du tramway électrique par la Montreal Park & Island.

On retrouve dans le secteur 9.E.2 une grande concentration de maisons anciennes, dont trois immeubles exceptionnels. Les maisons les plus anciennes sont d'esprit français mais on retrouve également des résidences d'été cossues parfois ornées de tourelles, en particulier sur la Grande-Allée, des petits chalets à caractère plus modeste ainsi que des maisons de ville du début du siècle. L'église Saint-Nicholas et son presbytère constituent deux points forts du paysage urbain de la partie ouest. Le charme des résidences qui bordent la Grande-Allée repose en grande partie sur le fait qu'il s'agit d'une voie divisée avec terre-plein et sur la présence de nombreux arbres matures.

9.E.3 Le secteur du Gros-Sault ou Vieux Bordeaux

Ce secteur comprend le segment du boulevard Gouin Ouest situé un peu à l'ouest de la voie ferrée, entre celle-ci et le boulevard l'Acadie. Le Gros-Sault est connu depuis le début des années 1800 par les boulangers de la ville qui venaient s'approvisionner en farine. Le village de Bordeaux est né sur cet emplacement sous l'impulsion de la venue du chemin de fer du Canadien Pacifique. On retrouve dans ce secteur une forte densité d'édifices patrimoniaux d'architecture variée.

9.E.4 Le secteur de l'Abord-à-Plouffe ou ancien Cartierville

Il s'agit du tronçon du boulevard Gouin Ouest situé entre l'autoroute des Laurentides et la rue Dépatie. L'Abord-à-Plouffe était réputé à l'époque pour la traversée de la rivière des Prairies en amont des rapides. La venue du tramway au tournant du XX^e siècle a fortement contribué au développement de ce secteur désormais relié par un moyen de communication rapide avec le reste de la métropole.

Tout comme les secteurs précédents, on retrouve le long de ce tronçon du boulevard Gouin Ouest une certaine diversité de styles et de gabarit où les résidences plus urbaines de type duplex côtoient des petits cottages relativement modestes ou des maisons de type faubourg *foursquare*. Plusieurs de ces résidences utilisent le parement de maçonnerie et l'ornementation typique des premières décennies du XX^e siècle (parapet ornementé, grandes galeries, escalier extérieur, etc.).

9.E.5 Le village de Saraguay

Ce secteur comprend la forêt de Saraguay, déclarée arrondissement naturel en 1981, de grandes propriétés boisées telles celles des sœurs Marcellines ainsi que le manoir MacDougall (propriété de la Communauté urbaine de Montréal et inclus dans les limites du parc régional du Bois-de-Saraguay. Ces lieux témoignent des années 1920-1930,

époque où quelques riches anglophones acquièrent d'anciennes terres agricoles pour y établir de vastes domaines en bordure de la rivière des Prairies.

Dans la partie ouest de ce secteur, on retrouve d'anciennes maisons et des petits chalets. Ces habitations beaucoup plus humbles illustrent la période 1940-1950 (en particulier sur les rues du Ruisseau et Alliance), alors que l'on a commencé à déroger aux règlements interdisant la construction résidentielle sur des lots inférieurs à un arpent carré.

b. Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante

9.1.1 L'ancien village de Back River ou Ahuntsic

Les tronçons de rues de ce secteur sont situés dans les limites de l'ancien village d'Ahuntsic ou *Back River*. Leurs caractéristiques formelles sont similaires à celles du secteur 9.E.2 mais la concentration de bâtiments de type rural est moindre.

Le bâti ancien comprend plusieurs maisons unifamiliales isolées ou jumelées, à parement de maçonnerie et détails ornementaux en pierre artificielle, vitraux, grandes galeries, en retrait de la rue. Ces résidences sont insérées dans un environnement très paysagé avec présence d'arbres matures. On retrouve également, en particulier sur la rue Somerville, des demeures plus cossues et pittoresques, avec toits à pavillon, tourelle, véranda et fenêtres en baie.

9.1.2 Le village du Gros-Sault ou le vieux Bordeaux

Ce territoire est constitué de résidences bourgeoises, de maisons de ville des premières décennies du XX^e siècle ainsi que de quelques maisons plus anciennes de type rural. La structure, la trame et l'échelle villageoise de ce secteur est bien préservée. Le poste d'incendie Bois-de-Boulogne et l'église Saint-Joseph de Bordeaux (1954-1955) contribuent à la valeur patrimoniale de ce secteur.

9.1.3 L'ancienne agglomération de l'Abord-à-Plouffe ou de l'ancien Cartierville

On retrouve dans ce secteur un bâti ancien typique des développements urbains des premières décennies du XX^e siècle : duplex isolés ou jumelés avec parement de maçonnerie, toit plat, escalier extérieur et couronnement portant parfois la date de construction de l'édifice. Ces édifices sont souvent voisins de petits chalets ou de résidences de villégiature plus cossues. L'environnement du secteur est agrémenté d'un couvert végétal abondant. La présence d'un club de canotage, fondé en 1904 et situé près des berges de la rivière des Prairies est à noter également.

Du parc Belmont qui a fait la renommée de Cartierville, il ne reste malheureusement plus de traces, si ce n'est le caractère plus commercial du boulevard Gouin Ouest près du secteur où il était situé (entre l'avenue Rivoli et le boul. Laurentien). Le Parc Belmont, ouvert en 1923 a fermé ses portes en 1983; le site est maintenant occupé par un projet d'habitation.

c. Les ensembles urbains d'intérêt

9.U.1 Les bungalow de type californien

Ce petit secteur résidentiel est situé à proximité du parc Saint-Paul-de-la-Croix. On y retrouve des bungalows très bas, avec une horizontalité accentuée. Ceux-ci sont coiffés de toits plats, et les parements sont en maçonnerie. Les lignes de ces bâtiments sont épurées et ils sont dotés de *carports* implantés en retrait et souvent à angle par rapport à la rue. Les terrains sont très paysagés.

9.U.2 Le domaine Saint-Sulpice

Ce site a été développé à partir de 1962 sur une partie de l'ancien domaine Saint-Sulpice acquis par la Ville de Montréal en 1952. C'est grâce à la ténacité de madame Berthe Chaurès-Louard que ce projet, chapeauté par la Coopérative des Habitations Saint-Sulpice, a pu voir le jour. Il se caractérise par un tracé de rues sinueux et qui intègre quelques petits parcs; c'est un secteur très bien aménagé et ombragé par de nombreux arbres matures. L'école Saint-Isaac-Jogues est située au centre de ce développement domiciliaire.

9.U.3 Projet de la Ligue ouvrière catholique (L.O.C.)

Il s'agit d'un secteur de cottages semi-détachés en maçonnerie de deux étages et sous-sol. En 1948, lors de la bénédiction solennelle des chantiers des six premières maisons, le journal La Presse rapporte que ce vaste projet du Comité d'habitation de Montréal de la Ligue ouvrière catholique vise à apporter une solution au problème aigu du logement pour les familles ouvrières. Bien que la valeur commerciale des maisons est de 9 000 \$ il ne doit en coûter que 7 400 \$ plus les intérêts pour en devenir propriétaire. Ces maisons semi-détachées se retrouvent dans tout le quadrilatère. Elles sont facilement identifiables par leur modèle unique, même si les propriétaires ont, au cours des ans, apporté un certain nombre de modifications au concept d'origine.

9.U.4 Place de Nevers

Il s'agit d'un secteur de petits bungalows des années 1950 situé à proximité de l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour. Les bâtiments qu'on y retrouve présentent une belle harmonie.

d. Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle

Tous les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle, qu'ils fassent ou non partie d'un secteur de valeur patrimoniale défini dans le présent document, sont inclus dans la liste qui suit :

Les lieux de culte

1 847, boulevard Gouin Est	Église de la Visitation et le presbytère (classé)
1 001, boulevard Henri-Bourassa	Église Sainte-Madeleine Sophie-Barat
145, rue de Beauharnois	Eglise Saint-Simon-Apôtre
7 055, rue Jean-Bourdon	Église Notre-Dame-du-Bel-Amour (D'Astous)
11 455, rue Drouart	Église Saint-Gaétan

Les édifices scolaires

1 001, boulevard Crémazie Est	Collège André-Grasset;
1 105, boulevard Gouin Ouest	Externat Sainte-Sophie;
1 700, Henri-Bourassa	Noviciat Saint-Joseph (classé, 1979)

Les édifices publics

12137, avenue de Bois-de-Boulogne	Poste d'incendie Bois-de-Boulogne
555, boul Gouin Ouest	Hôpital Notre-Dame de la Merci
800, boul. Gouin Ouest	Prison de Bordeaux
4 799, boul. Gouin Ouest	Station de pompage Lavigne
5 400, boul. Gouin Ouest	Hôpital Sacré-Cœur
10 827, rue Lajeunesse	Poste d'incendie no 35

Les habitations

12 445, avenue de Serres	Villa
10 757, avenue Sacré-Cœur	Maison Fortin
1, boulevard Gouin Est	Maison George-Lebel
337, boulevard Gouin Est	Maison Joseph-Dagenais;
649, boulevard Gouin Est	Maison Boucher;
1 234, boulevard Gouin Est	Maison Laporte
1 737, boulevard Gouin Est	Maison Joseph-David
1 947, boulevard Gouin Est	Maison Boudreau dit Graveline
1 995, boulevard Gouin Est	Maison du Docteur
2 084, boulevard Gouin Est	Maison Paschal-Persillier dit Lachapelle; citée
2 273, boulevard Gouin Est	Maison Antoine-Brousseau
2 353, boulevard Gouin Est	Maison Monette
2 900, boulevard Gouin Est	Maison François-Dagenais
790, boulevard Gouin Ouest	Maison Pierre-Persillier dit Lachapelle
1 576, boulevard Gouin Ouest	Résidence rurale;
1 589, boulevard Gouin Ouest	Résidence rurale;
9 095, boulevard Gouin Ouest	Manoir MacDougall
9 185 boulevard Gouin Ouest	Maison du chauffeur du domaine Ogilvie
12 275, boulevard De l'Acadie	Maison Gagnon;
10 812, Grande-Allée	Résidence
10 865, rue du Pressoir	Maison du Pressoir; (classé en 1978)
10 741, rue Lambert	Maison Leblanc

Les immeubles commerciaux

2 010-2 016, boul. Gouin Est	Magasin général Corbeil
------------------------------	-------------------------

Les ouvrages industriels

10897, rue du Pont (à l'arrière)	Moulin du Sault-au-Récollet
----------------------------------	-----------------------------

e. Les immeubles de valeur patrimoniale intéressante (hors secteur)

Seuls les immeubles de valeur patrimoniale intéressante, qui sont situés à l'extérieur des secteurs de valeur patrimoniale définis dans le présent document, sont inclus dans la liste qui suit :

Les édifices de culte

10 120, avenue D'Auteuil	Église Saint-Jude
505, avenue du Mont-Cassin	Église Saint-Benoît
12 326, rue De Serres	Église Notre-Dame-des-Anges (D'Astous)
10 215, rue Georges-Baril	Église Saint-Paul-de-la-Croix
10 005, rue Parthenais	Église Saints-Martyrs-Canadiens
1 195, rue Sauvé Est	Église Saint-Charles-Garnier
2 875, rue Sauvé Est	Église Notre-Dame-de-Pompéi
10 530, rue Waverly	Église et presbytère Saint-André-Apôtre

Les édifices scolaires

52, avenue Louvain	École du Christ-Roi
10495, avenue George-Baril	École Saint-Paul-de-la-Croix, Sophie-Barat, annexe
750, boulevard Gouin Est	Ecole Saint-André Apôtre
10 530, rue Waverly	École Saints-Martyrs-Canadiens,
9 930, rue Parthenais	École de la Visitation;
10591, rue Séguin	Collège Régina Assumpta,
1750, rue Sauriol	École Saint-Benoît
500, avenue du Mont-Cassin	Collège André-Prévert
12326, rue De Serres	

Les édifices publics

10905, rue Berri	Ex-clinique d'Ahuntsic
20, rue Chabanel Ouest	Caserne no 49

Les habitations

2381, Gouin Ouest	
3245, Gouin Ouest	
9 000, boulevard Gouin Ouest	Résidence associée à l'ancien club de Polo de Saraguay

Les immeubles commerciaux

1100, rue Sauvé Est	Édifce Bell
---------------------	-------------

f. Les éléments particuliers du paysage

Le cimetière juif situé où sont enterrés plus de 6500 membres de la Congrégation du Temple de Salomon.

3.1.3 Le patrimoine archéologique

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville est principalement caractérisé par la présence de la rivière des Prairies et de plusieurs îles disséminées dans ce cours d'eau, dont l'île de la Visitation et l'île aux Chats. La présence d'un rapide ou saut crée des conditions particulières qui favorisent la concentration de ressources ichtyologiques et l'émergence d'un sentier de portage. De petites rivières coulant du sud vers le nord assurent également un apport constant d'eau potable et favorise le drainage du sol.

La rivière des Prairies constitue une route hydrographique importante pour les groupes amérindiens, plusieurs millénaires avant l'arrivée des Européens. Quelques sites archéologiques de la période préhistorique sont d'ailleurs recensés dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Ces sites sont localisés sur ou à proximité des berges, mais le plateau légèrement plus élevé et bordé par le boulevard Henri-Bourassa, pourrait également receler des vestiges de ces groupes. La datation des sites découverts couvre près de 4 000 ans, débutant avec les groupes de la période Archaïque, puis du Sylvicole, jusqu'à l'arrivée des Européens.

La période historique entraîne une densification de l'utilisation du territoire représentée par l'implantation d'un noyau villageois et la construction d'habitations rurales en bordure du boulevard Gouin.

a. Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel

9.AP.1 – Fort Lorette et site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Les missionnaires et les colons européens ont, comme les Amérindiens de la période préhistorique, d'abord privilégié le transport par voie hydrographique. Les axes de communication terrestre se sont ensuite développés en commençant par le chemin du Bord-de-l'Eau dont le tracé correspond aujourd'hui au boulevard Gouin. Le nom du rapide rappelle les noyades, vers 1625, du père récollet Nicolas Viel et de son compagnon amérindien Ahuntsic. Les guerres franco-iroquoises du XVII^e siècle amènent les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, à ériger des forts sur le pourtour de l'île. L'un d'eux, le fort Lorette, est construit vers 1696 à l'embouchure de la petite rivière du Portage, près de l'extrémité d'un sentier de portage. On y greffe bientôt une mission pour évangéliser les Amérindiens qui cultivent la terre autour de la mission. Ils sont regroupés à Oka en 1721, et les terres agricoles défrichées sont allouées à des colons français.

Le fort Lorette est entourée d'une palissade de pieux qui ceint une chapelle, un magasin de munition, les maisons des fermiers, des missionnaires et des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame. Les Sulpiciens implantent des moulins hydrauliques dès 1728, pour moudre le grain et scier le bois, sur la digue qui relie la berge à l'île de la Visitation. La paroisse du Sault-au-Récollet est fondée en 1736, la chapelle du fort Lorette sert de lieu de culte jusqu'à la construction en 1751, de l'église du Sault-au-Récollet ou de la Visitation (site archéologique BjFj-85). L'ancien village du Sault-au-Récollet est aujourd'hui un site du patrimoine, il regroupe plusieurs maisons érigées en bordure des chemins anciens, témoins des activités rurales des XVIII^e et XIX^e siècles. Ces bâtiments sont généralement associés à des dépendances et des aménagements secondaires : grange, étable, écurie, laiterie, puits, latrines et fosses à déchet. Ainsi les terrains et les caves de ces bâtiments peuvent encore receler des indices caractéristiques de leur utilisation comme en témoignent plusieurs sites archéologiques découverts dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. De plus, des activités artisanales ont pris place dans ce village à l'exemple du pressoir à cidre de Didier Joubert et d'un atelier de Thomas Cocker, maître-potier au Sault-au-Récollet, au XVIII^e siècle.

9.AP.2 – Parc nature du Bois-de-Liesse

Le ruisseau Bertrand présente la caractéristique d'avoir favorisé l'apparition de milieux humides aujourd'hui protégés à l'intérieur du parc nature du Bois-de-Liesse, dont une partie se trouve également sur le territoire de Pierrefonds-Senneville, Saint-Laurent et

Dollard-Des Ormeaux – Roxboro. Ces milieux humides sont favorables aux activités de chasse et de pêche, par les groupes amérindiens de la période préhistorique, depuis environ 4 000 ans. Ce territoire traversé par le boulevard Gouin, se prolonge jusqu'au bord de l'eau, il peut également abriter des vestiges de la période historique. Le territoire de ce parc nature recèle un potentiel archéologique.

9.AP.3 – Ancien village de Back River ou Ahuntsic

Ce village est situé dans le prolongement du pont Ahuntsic, anciennement pont Viau, construit en bois en 1859, dans l'axe de la rue Lajeunesse, anciennement chemin de la Ville ou chemin du Sault. À la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, les premiers habitants s'installent un peu en retrait de la berge, près du chemin du Bord-de-l'Eau, le boulevard Gouin. Le village tient son nom du terme utilisé en anglais, pour désigner la rivière des Prairies. La construction des hôtels Péloquin et Marcotte, au dernier quart du XIX^e siècle, en fait un endroit de villégiature relativement huppé qui attire entre autres les membres du *Montreal Hunt Club*. L'agglomération est érigée en municipalité en 1897, sous le nom de village Ahuntsic, et est annexée au territoire de Montréal en 1910.

9.AP.4 et 9.A.1 – Zone côtière

Les berges et les terrasses de même que les îles de l'arrondissement Ahuntsic – Cartierville constituent des milieux naturels privilégiés pour l'occupation humaine, notamment au cours de la période préhistorique. Les occupations subséquentes des lieux, particulièrement au cours de la période historique, peuvent avoir perturbé les vestiges amérindiens anciens, mais la découverte du site BiFj-85 sous le parvis de l'église de la Visitation démontre qu'il peut en être autrement. La zone côtière est un lieu de concentration saisonnière de ressources halieutiques très importante et doit être considérée comme un espace à fort potentiel archéologique.

Village du Gros-Sault

Le Gros-Sault, situé à la hauteur de l'île Perry, est d'abord connu par la présence d'un moulin à farine en activité dès le début du XIX^e siècle. Ce moulin dont le meunier est Pascal Persillier dit Lachapelle, est construit en bordure de la rivière des Prairies, face au moulin du Crochet sis sur l'île Jésus, il fournit de la farine aux boulangers de Montréal. L'arrivée du chemin de fer en 1876, donne l'essor nécessaire au développement d'un village.

Abord-à-Plouffe

Cet endroit, plus tard nommé Cartierville, correspond à un rétrécissement de la rivière qui facilite la traversée entre l'île de Montréal et l'île Jésus; il se trouve en amont des rapides du Gros-Sault et du Sault-au-Récollet. C'est un dénommé François Plouffe qui, vers 1801, est l'opérateur d'un traversier à cet endroit. Pascal Persillier dit Lachapelle, meunier du moulin du Gros-Sault et aussi entrepreneur, y construit un pont de bois vers 1834, ce qui nuit au commerce du traversier. Une résidence est également érigée pour le percepteur des redevances pour l'utilisation du pont, il s'agit d'un bâtiment en bois, doté d'une cheminée de pierres. Le pont de bois est remplacé par une structure d'acier, vers 1899.

9.AP.5 – Arrondissement naturel et parc nature du Bois-de-Saraguay

Le parc nature du Bois-de-Saraguay englobe quatre sites distincts, l'île aux Chats, les anciens domaines des familles Ogilvie et MacDougall et la forêt au sud du boulevard

Gouin. Il constitue un site à potentiel archéologique tout particulièrement pour la période préhistorique et nécessite un examen systématique.

b. Les secteurs d'intérêt archéologique

9.A.1 – Zone côtière

Voir texte 9.AP.4

c. Les sites archéologiques

BjFj-009, site dit du fort Lorette

Mesure de protection : aucune protection requise pour l'emplacement BjFj-009

Statut légal : site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Thème : fort / mission

Les guerres franco-iroquoises au XVII^e siècle amènent les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, à ériger des forts sur le pourtour de l'île. L'un d'eux, le fort Lorette, est construit vers 1696 à l'embouchure de la petite rivière du Portage. Selon les sources historiques, l'emplacement est situé à l'ouest de l'église de la Visitation. Le fort Lorette est entouré d'une palissade de pieux qui ceint une chapelle, un magasin de munitions, les maisons des fermiers, les résidences des missionnaires et des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame. Une mission est aménagée afin d'évangéliser les Amérindiens qui y cultivent la terre, elle est également utilisée pour relocaliser la mission du fort de la Montagne. Cette mission est déménagée à Oka en 1721 et les terres agricoles défrichées sont allouées à des colons français. La zone à proximité de l'église de la Visitation a fait l'objet de quelques recherches archéologiques (Kirjan 1976, Arkéos 1996, site BjFj-85) visant à mettre au jour les vestiges du fort Lotette, aucun élément représentatif de cette époque a été, à ce jour, découvert.

BjFj-025, maison du Pressoir

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Statut légal : monument historique classé et site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Thème : activité industrielle

L'emplacement où se trouve la maison du Pressoir a été concédé à Didier Joubert, en 1806. Le pressoir n'est mentionné qu'à partir de 1821, dans un inventaire après décès. Il est décrit comme un bâtiment lambrissé en planches et couvert en bardeaux auquel s'adjoignent une grange et une écurie. Entre 1842 et 1848, le bâtiment est converti en habitation, il conserve par la suite sa vocation résidentielle. Des inventaire et fouille archéologiques ont été réalisés à la maison du Pressoir en 1986 et 1987 (Ethnoscop 1987 et 1988). Ces recherches effectuées en périphérie et dans la cave du bâtiment, ont livré des indices qui couvrent l'ensemble de la période d'occupation de la maison. Des vestiges associés à la cidrerie, les bases du pressoir, ont été mis en valeur *in situ*.

BjFj-028, écoles Sainte-Rita

Mesure de protection : aucune protection requise pour l'emplacement du BjFj-028

Statut légal : site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Thème : bâtiments scolaires

Les deux écoles Sainte-Rita, la première datée de 1831 à 1892, et la seconde de 1892 à 1972, ont été érigées à l'angle nord-est du boulevard Gouin et de la rue du fort Lorette. En 1986, des vestiges archéologiques, murs de fondations et objets, ont été enregistrés (SANM 1987).

BjFj-029, maison Vinet

Mesure de protection : aucune protection requise pour l'emplacement du BjFj-029

Thème : activité résidentielle

Les témoins archéologiques enregistrés en 1986 (SANM 1987) correspondent fort probablement à un bâtiment illustré au plan d'Hopkins (1879), sur une propriété identifiée C.F. Vinet.

BjFj-064, moulins du Sault-au-Récollet, parc de l'Île-de-la-Visitation

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Statut légal : site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Thème : activité industrielle

Suite à la construction du fort Lorette vers 1696, les Sulpiciens implantent dès 1728, sur la digue reliant la berge de l'île de Montréal à celle de l'île de la Visitation, des moulins hydrauliques pour moudre le grain et scier le bois. Les seigneurs de l'île mettent ainsi à profit le potentiel hydraulique de cette section de la rivière des Prairies. De 1727 à 1750, deux nouveaux moulins à farine sont érigés sur la digue. Les activités des derniers moulins cessent en 1970. Le site des moulins du Sault-au-Récollet se situe sur la digue, aujourd'hui la rue du Pont. Différentes recherches archéologiques ont eu lieu sur le site dont une première phase d'inventaire archéologique en 1990 (Ethnoscop 1991) et une seconde, de 1996 à 1997 (Arkéos 1999).

BjFj-078, maison Dagenais

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Thème : activité résidentielle

Au site de la maison Dagenais localisée au 2900, boulevard Gouin est, l'inventaire archéologique effectué en 1994, a permis de localiser une fondation de pierre associée à un bâtiment érigé avant 1781 (Arkéos 1995).

BjFj-079, ferme Beauchamp

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Thème : complexe agricole

L'ancien lot cadastral 163, situé sur le boulevard Gouin à l'angle de la rue de Martigny, a abrité un complexe agricole formé d'une maison de pierre, d'une grange, d'une écurie et autres bâtiments secondaires. Ces bâtiments érigés vers la fin du XVIII^e ou le début du XIX^e siècle, sont démolis entre 1913 et 1914, lors de la modification d'une courbe du chemin. L'inventaire archéologique réalisé en 1994, a permis la localisation et l'évaluation de vestiges associés à ce complexe agricole (Arkéos 1995).

BjFj-085, église de la Visitation

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Statut légal : monument historique classé et site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Thème : occupation amérindienne / complexe religieux

Les guerres franco-iroquoises du XVII^e siècle amènent les Sulpiciens à ériger des forts sur le pourtour de l'île. L'un d'eux, le fort Lorette, est construit vers 1696, à l'embouchure de la petite rivière du Portage. On y greffe bientôt une mission pour évangéliser les Amérindiens qui y cultivent la terre, elle est également utilisée pour relocaliser la mission du fort de la Montagne. Cette mission est déménagée à Oka en 1721 et les terres agricoles défrichées sont allouées à des colons français. La construction de l'église du

Sault-au-Récollet s'amorce à partir de 1749, à proximité du fort Lorette et de la mission amérindienne. L'édifice est agrandi vers le sud, en 1851.

La réfection du parvis de l'église en 1995, a motivé un inventaire archéologique (Arkéos 1996) qui a conduit à la découverte de vestiges architecturaux, des niveaux de sols – dont une ancienne aire de circulation – et d'objets associés aux deux phases de construction de l'église (avant et après 1851). La découverte d'une aire de combustion et d'une pointe de projectile de type lamokoïde (période Archaïque post-laurentien), datées d'environ 4 000 ans avant aujourd'hui, fournissent des indices concrets des premières occupations amérindiennes au Sault-au-Récollet.

BjFj-089, maison Pesant

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Statut légal : site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Thème : activité résidentielle

Les propriétés localisées aux 1915 et 1925, boulevard Gouin est, occupent le lot cadastral 200. Ce terrain est concédé en 1789 et est acquis en 1798, par Paul Corbeil, les actes notariés ne font état d'aucun bâtiment érigé sur ce lot durant cette période. Un acte de vente daté de 1877, fait état d'un hangar. La maison Pesant construite vers 1911, est toujours présente sur le lot. La recherche archéologique effectuée en 1995 (Arkéos 1996), a permis de relever la présence d'un remblai de démolition, constitué de pierres et de mortier. Les objets associés à ce niveau sont datés de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle, indiquant qu'une maison a anciennement pris place sur le lot. Sa localisation peut correspondre à celle de la maison actuelle.

BjFj-090, maison Triple

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Statut légal : site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Thème : activité résidentielle

La propriété sise au 2005, boulevard Gouin est, correspond au lot cadastral 178 concédé en 1785. Aucun bâtiment n'est mentionné dans l'acte de vente daté de 1793, mais une maison de bois y est érigée avant 1846 comme en témoigne un acte de vente rédigé à cette date. La résidence visible sur le plan d'Hopkins (1879), est localisée un peu à l'est de la maison actuelle construite vers 1950. Les vestiges architecturaux, le contexte stratigraphique et la collection d'objets mis au jour lors de l'inventaire archéologique en 1995, permettent de croire qu'une occupation résidentielle, datée de la fin du XVIIIe ou du début du XIXe siècle, a pris place sur cette propriété (Arkéos 1996).

BjFj-091, maison Paquet

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Statut légal : site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Thème : magasin général / commerce de détail

La propriété située au 2012, boulevard Gouin est, correspond au lot cadastral 182, elle a été subdivisée en 1832. Une maison de bois y est construite entre 1843 et 1865, pour le tonnelier J.B. Gaudry. Le bâtiment sis sur ce lot aujourd'hui, est la maison Paquet, un ancien magasin général. La date de construction du magasin, vers 1860, suggère qu'il s'agit du bâtiment original sur ce lot. La recherche archéologique effectuée en 1995, a permis l'enregistrement de trois segments de murs de pierre dont deux sont dans le prolongement des murs de la maison Paquet et un troisième dans un axe perpendiculaire, au sud du bâtiment (Arkéos 1996). Cette disposition suggère une modification du bâti initial possiblement pour éliminer une véranda ou un balcon.

BjFj-092, ancienne dépendance

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Thème : activité résidentielle

Le bâtiment situé au 2131, boulevard Gouin est, date de 1872, il s'agit de la seconde résidence érigée à cet emplacement puisqu'une première maison prend place entre 1805 et 1872. La recherche archéologique effectuée en 1995, a mis au jour une fondation de pierre et deux bases de cheminée, l'une en maçonnerie de pierres sèches et l'autre en ciment, une fosse à déchets a également été découverte (Arkéos 1996). La plupart des éléments sont datés du milieu et de la seconde moitié du XIX^e siècle, la base de cheminée en ciment date, quant à elle, du début du XX^e siècle et elle est associée à une réfection.

BjFj-093, boulangerie Delorme et boulangerie Gervais

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Thème : activités résidentielle / industrielle

La propriété sise au 2210, boulevard Gouin est, correspond au lot cadastral 162. Les premières occupations sur ce lot sont peu connues mais semblent avoir été de type résidentiel. À partir de 1811, le lot est la propriété de Pierre Angrave, un boulanger. Après quelques transactions, le terrain et les bâtiments sont acquis en 1873, par Pierre Alexandre, un meunier, puis ils sont revendus à Basile Pesant en 1885. Ce dernier vend la propriété en 1893, à Émile Lemay dit Delorme, un boulanger, qui la revend en 1904 à un autre boulanger, Jérôme Gervais. Les deux derniers propriétaires opèrent une boulangerie non-artisanale, d'abord appelé boulangerie Delorme, puis boulangerie Gervais.

Plusieurs témoins archéologiques ont été mis au jour en 1995, ils sont représentatifs de deux types distincts d'utilisation de la propriété : un sol naturel d'occupation et des fosses à déchets associés à des occupations résidentielles de la fin du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e siècle, et les vestiges associés à l'opération de la boulangerie, de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle (Arkéos 1996).

d. Les biens culturels à statut

La notion de bien culturel intègre, d'une part, les sites archéologiques classés et les biens archéologiques classés et, d'autre part, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, l'arrondissement naturel de Saraguay, les monuments cités et les sites du patrimoine. Ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin d'en déterminer l'intérêt archéologique et, en conséquence, la nécessité d'évaluer plus avant le potentiel archéologique d'un lieu et d'assurer la protection du patrimoine archéologique. Seuls les grands ensembles à statut ont été cartographiés, les autres biens culturels où des mesures de protection sont requises, sont listés par arrondissement.

4. Bibliographie

Ouvrages généraux

BEAUREGARD, Ludger. « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 28, nos 73-74, avril-septembre 1984, pp. 47-62.

COMMISSION DES BIENS CULTURELS. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*, Tome II, Québec, Les Publications du Québec, 1991, 565 p.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*. 12 volumes.

LINTEAU, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, 608 p.

MARSAN, Jean-Claude. *Montréal en évolution : Historique de développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais*, 3^e éd., Laval, Éditions du Méridien, 1994, 515 p.

ROBERT, Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global/Libre Expression, 1994, 167 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Le patrimoine de Montréal*, Montréal, Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications, 1998, 168 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Répertoire bibliographique sur le patrimoine archéologique de Montréal*, 2004

www2.ville.montreal.qc.ca/urb_demo/domaines/archeo/bib_recherche.htm

Bibliographie spécifique à l'arrondissement

« Évolution du bâtiment à Ahuntsic et Villeray », *Le petit journal*, 18 septembre 1949.

« L'église Saint-Simon-Apôtre », *Architecture, bâtiment, construction*, Vol. XIII, no 8, 1958, pp.40-44.

ARCHAMBAULT-MALOUIN, Diane. *Le Domaine. Une belle histoire qui se poursuit*, vol. 1, mai 2002, 8 p.

BENOÎT, Michèle et Roger GRATTON. *Le chemin du Bord-de-l'Eau. Le patrimoine de Montréal. Quartiers Ahuntsic et Saraguay*, Montréal, Ville de Montréal / Ministère des Affaires culturelles, 1991, 24 p.

BERGERON, Claude. *L'architecture des églises du Québec 1940-1985*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, 383 p.

BERGERON, Claude. *Roger D'Astous architecte*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, 234 p.

BERNARD, E.-Mercier. « De paroisse rurale à paroisse urbaine : Notre-Dame-des-Anges de Cartierville (1910-1956); essai géographique et démographique », *Revue canadienne de géographie*, vol. 12, nos 3-4, 1958, pp. 99-115.

DES ROCHERS, Jacques. *Étude patrimoniale du site du Collège André-Grasset, sur l'ancien Domaine de Saint-Sulpice.*, Montréal, juillet 2001, 67 p.

DESLAURIERS, Édouard. « Réalisation d'une structure prismatique à dalle mince – Église Saint-Simon-Apôtre », *Architecture, bâtiment, construction*, Vol. 12, no 130, février 1957, pp.49-52.

ETHNOSCOP INC. *Plan directeur de gestion des ressources culturelles des parcs régionaux de la Communauté urbaine de Montréal. Rapport-synthèse*, Montréal, Communauté urbaine de Montréal/Ministère de la Culture, septembre 1993, 176 p.

KALMAN, Harold. *A Concise History of Canadian Architecture*, Ron Mills, Oxford University Press, 2000, 661 p.

LALIBERTÉ, Jean-Marie. « À Ahuntsic, Une magnifique maison pour \$7,400.00 », *La Presse*, 29 septembre 1948.

PLOEGAERTS, Léon. « Un projet inconnu de Jacques Gréber : La Cité-jardin de Villeray du Domaine Saint-Sulpice à Montréal », *Urban History Review, Revue d'histoire urbaine*, Vol. 29, no 2, mars 2001, pp.36-42.

TREMBLAY, Louise. *La politique missionnaire des sulpiciens au XVII^e et du début du XVIII^e siècle, 1668-1735*, Montréal, Université de Montréal, Département d'histoire, Faculté des arts et des sciences, Mémoire présenté à la faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître-ès-arts, juin 1981, 187 p.

VANLAETHEM, France et Daniel DURAND. "L'église Notre-Dame-du-Bel-Amour à Cartierville, Montréal", *Bulletin docomomo québec*, no 6, printemps 1995, pp.1-2.

Photographies aériennes

ADAMS, John. *Map of the city and suburbs of Montreal*, 1825. Bibliothèque de l'université McGill, Département des livres rares et des collections spéciales.

Cartes

BELLIN, Jacques-Nicolas. *Carte de Lisle de Montreal et de ses environs*, 1744, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.
Cote : G 3452 M65 1744 B4

BOUCHETTE, Joseph. *Topographical map of the province of Lower Canada*, 1815. Londres, W. Faden.

CHAUSSEGROS DE LÉRY, Gaspard. *Plan de la ville de Montreal en Canada*, 10 août 1717. Archives nationales (France), Centre des Archives d'Outre-Mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, no 473

GOAD, Charles E. *Atlas of Montreal*, 1890, Volume I et 2, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal

Cote : G 1144 M65G475 G6 1890 CAR #1 et #2

GOAD, Charles E. *Plan of the City of Montreal*, 1909, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, Volumes I à 12, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal et Direction du développement urbain de la Ville de Montréal.

HOPKINS, H.W. *Atlas of the City and Island of Montreal*, 1879, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal

Cote: G1144 M65G475 H6 1879 CAR

JOBIN, André. *Carte de l'île de Montréal*, 1834, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal

Cote : G 3452 M65 1834 J63 CAR

JOURDAIN dit LABROSSE, Paul. *Plan de la ville et des faubourgs de Montréal*, 1767. Archives nationales du Canada, NMC-16687 [2 sections] H2/340 Montréal 1767.

LEVASSEUR DE NÉRÉ, Jacques. *Plan de la ville de Montréal*, 1704. Archives nationales (France), Centre des Archives d'Outre-mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, no 468A.

MELISH, John. *Plan of Montreal, with a Map of the Islands & adjoining Country*, 1815, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.

Cote: G 3454 M65 1815 M4

PINSONEAULT, A.-R. *Atlas of the Island of Montreal and Ile Bizard*, 1907, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal

Cote: G 1144 M65G475 P5 1907 CAR

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Ortho photo noir et blanc*, 2000, Navigateur urbain.

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Ortho photo noir et blanc*, 2002, Navigateur urbain.

SITWELL, H.S. *Fortification Surveys Canada. Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec*, 1868-1869, Archives nationales du Canada, Ottawa

Cote: V40/300/1867

UNDERWRITERS SURVEY BUREAU. *Insurance plan of the City of Montreal*, 1952, 1953, 1954, 1955, 1957, 1959, 1961, 1962, 1963, 1964, 1966, 1967, 1972, Volumes 1 à 10, 12 à 17, 19 à 21,

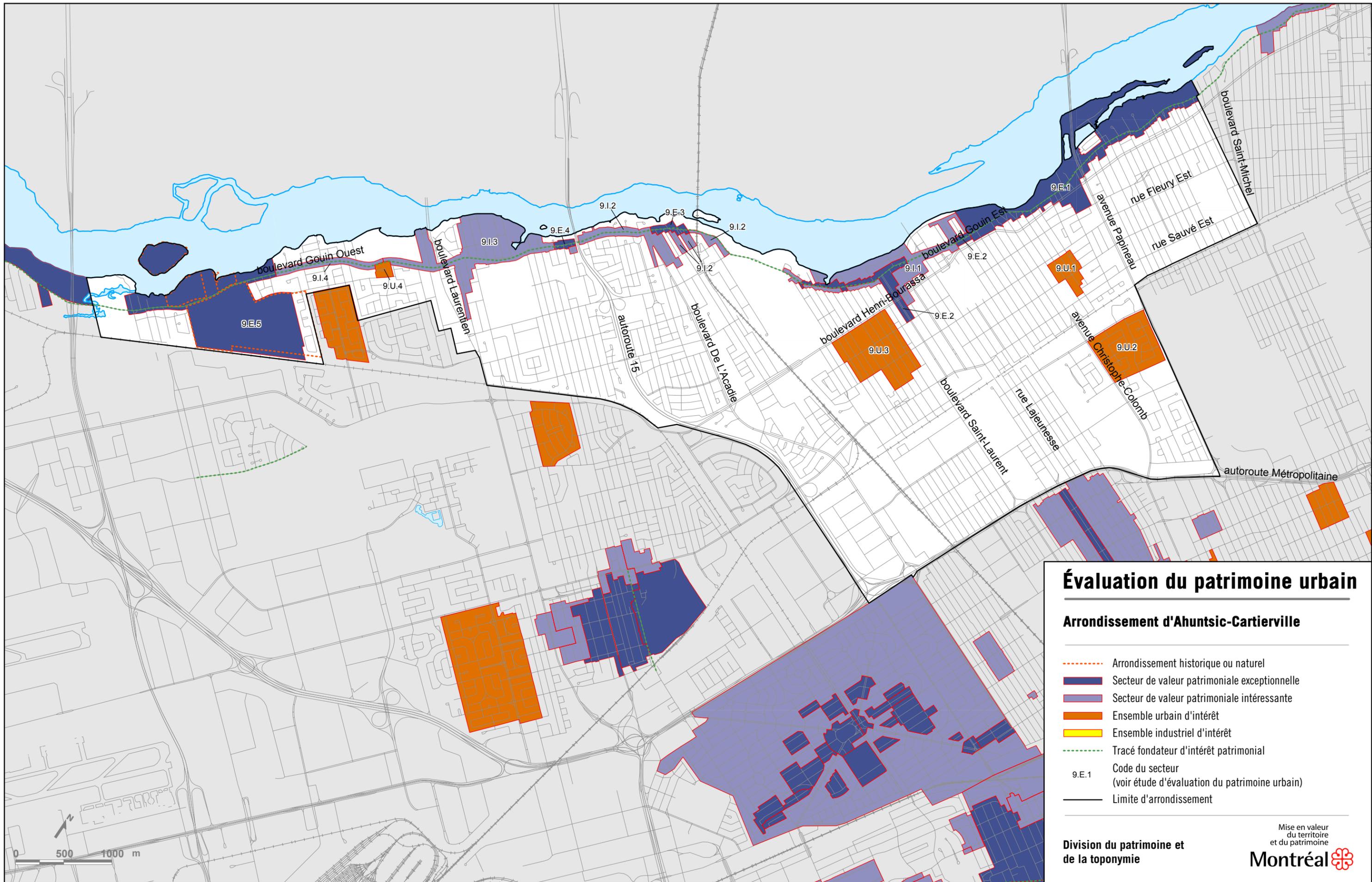
5. Annexes

5.1 Carte de l'île de Montréal, André Jobin, 1834

5.2 Carte synthèse : évaluation du patrimoine urbain

5.3 Carte synthèse du patrimoine archéologique

-
1. Ces critères sont issus du document de travail *Guide de gestion des études patrimoniales* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.
 2. Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.
 3. Conformément au document de travail *Citation et constitution de sites du patrimoine* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en novembre 2003.
 4. Ces critères sont issus du document de travail *Guide de gestion des études patrimoniales* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.
 5. Ces critères sont issus du *Plan du réseau des Lieux historiques nationaux du Canada : La commémoration du patrimoine bâti canadien de l'ère moderne* préparé par Parcs Canada en 2001.
 6. Ces critères proviennent de *l'Évaluation du patrimoine industriel : critères généraux*, préparé par Archémi pour le compte de la Ville de Montréal en 2003.
 7. Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.

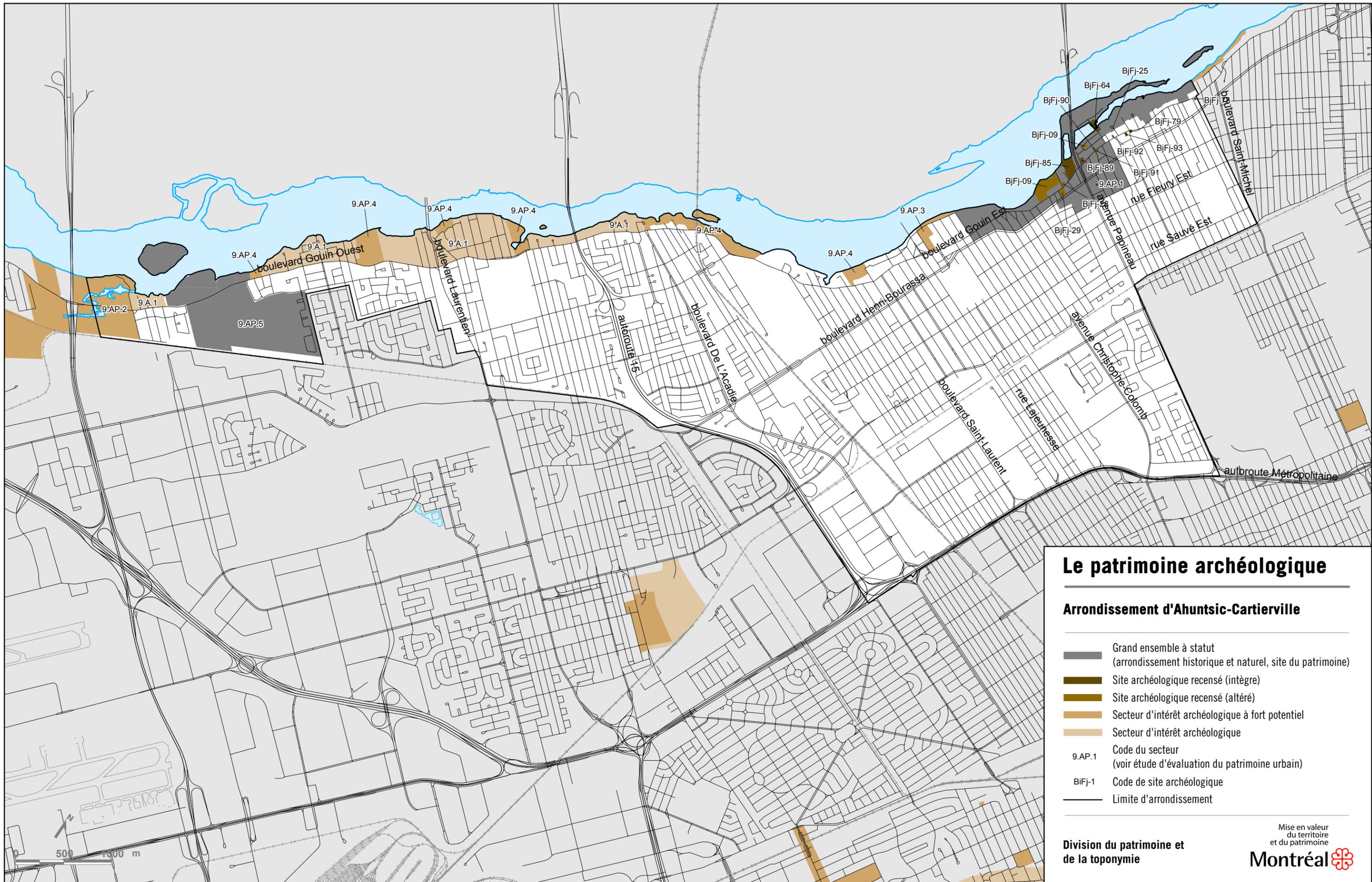


Évaluation du patrimoine urbain

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

- - - - - Arrondissement historique ou naturel
- Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle
- Secteur de valeur patrimoniale intéressante
- Ensemble urbain d'intérêt
- Ensemble industriel d'intérêt
- - - - - Tracé fondateur d'intérêt patrimonial
- 9.E.1 Code du secteur
(voir étude d'évaluation du patrimoine urbain)
- Limite d'arrondissement





Le patrimoine archéologique

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

- Grand ensemble à statut
(arrondissement historique et naturel, site du patrimoine)
- Site archéologique recensé (intégrer)
- Site archéologique recensé (altéré)
- Secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel
- Secteur d'intérêt archéologique
- 9.AP.1 Code du secteur
(voir étude d'évaluation du patrimoine urbain)
- BiFj-1 Code de site archéologique
- Limite d'arrondissement

Division du patrimoine et
de la toponymie

Mise en valeur
du territoire
et du patrimoine
Montréal